8 septembre 2007 : appel à rassemblement devant l'ambassade et les consulats du Maroc

jeudi 6 septembre 2007, par Attac France (Date de rédaction antérieure : 2 septembre 2007).

La répression s'abat à nouveau sur le peuple marocain, rappelant les sinistres années du règne de Hassan II. Lors d'une récente allocution, le roi Mohamed VI vantait pourtant les « acquis démocratiques » de son pays.

Or, depuis le 1er mai 2007, les arrestations et les condamnations se multiplient, preuve qu'il y a loin des paroles à la réalité des faits. La liberté d'expression n'existe toujours pas, dans un même pays où toute revendication est interdite dès lors qu'elle met en cause l'autorité royale.

Suite aux arrestations du 1er mai, Attac France a demandé à rencontrer l'Ambassadeur du Maroc en France. Nous n'avons reçu à ce jour aucune réponse, tandis que les condamnations de militants sont chaque fois alourdis par les Cours d'appel.

Le 7 septembre prochain, auront lieu les élections législatives marocaines. C'est l'occasion de réaffirmer notre exigence de libération de tous les détenus politiques et l'annulation des poursuites judiciaires contre les manifestants [1].
Nous vous invitons à nous rejoindre au lendemain des élections, et à manifester le samedi 8 septembre à 15h devant l'ambassade du Maroc, 5, rue Le Tasse, 75016 Paris ; et les divers consulats en France.

Vous trouverez à l'adresse : http://www.france.attac.org/IMG/pdf... une pétition à signer et à faire circuler le plus rapidement possible afin de la déposer à l'ambassade du Maroc le 8 septembre. Cette pétition est à renvoyer au siège d'Attac France, 66-72 rue Marceau, 93100 Montreuil-sous-Bois.

Attac France,

Toulouse, le 26 août 2007

Pétition à signer et diffuser disponible sur

http://www.france. attac.org/ IMG/pdf/Petition _Maroc.pdf

Rassemblement à Paris devant l'ambassade du Maroc à Paris, 5 rue Le Tasse, 75016, Métro Trocadéro, samedi 8 septembre à 15 heures.

Rassemblement à Montpellier devant le consulat du Royaume du Maroc : 16, Rue Rémy Belleau - près du collège Foncarade.

Le samedi 8 septembre à Montpellier rdv entre 11h. et 12h.

Les autres rendez-vous seront précisés dans les jours qui viennent

Notes

[1] Mohamed Yousfi , membre d'ATTAC Maroc, secrétaire général du groupe local de Beni Mellal a été condamné en appel à 1 an de prison ferme avec Abderrahmane Aji, Abass Abassi, Mohamed Fadel, Timor Aziz, Amrar Ismail, Nabid Cherki, Brahim Ahensal, Abdelkbir Rabaoui et Mohamed Bougrine, âgé de 72 ans, condamné en appel à trois ans de prison. Tous sont membres de l'AMDH. Mais aussi : à Agadir, El Mehdi El Berbouchi, dix-neuf ans, syndicaliste ouvrier agricole et Abderrahim Karrad, vingt-cinq ans, ont été condamnés à 2 ans de prison ferme et 10.000 dirhams d'amende. Cinq militants (membres de l'AMDH et de l'ANDCM) de Ksar El-Kebir ont été condamnés en appel à 4 ans de prison ferme.